

ANNEXE 3 : Liste des types d'habitats naturels et des espèces pour lesquels le site est désigné et données y afférentes ; synthèse des critères scientifiques ayant conduit à la sélection du site Natura 2000 BE34061 – “ Vallées de Laclaireau et du Rabais ”

La présente annexe indique, compte tenu des données actuellement disponibles :

- la liste des types d'habitats naturels et la liste des espèces pour lesquels le site est désigné ainsi que les données concernant respectivement leurs surfaces, leur niveau de population et l'estimation de leur état de conservation ; les types d'habitats naturels et les espèces prioritaires sont indiqués par un astérisque (*) ;
- une synthèse des résultats de l'évaluation de l'importance du site pour assurer la conservation des types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII et des espèces d'intérêt communautaire de l'annexe IX et des espèces d'oiseaux de l'annexe XI de la loi du 12 juillet 1973 que le site abrite.

Ces résultats justifient la sélection du site comme site Natura 2000. Les données complètes, détaillant les résultats de l'application des critères de sélection, sont disponibles auprès des services centraux du Département de la Nature et des Forêts, 15 avenue Prince de Liège à 5100 Jambes et sur le site Internet <http://natura2000.wallonie.be>.

Les données relatives aux types d'habitats naturels (liste, surface et état de conservation) et aux espèces (liste, population et état de conservation) pour lesquels le site est désigné sont issues des formulaires standard de données établis entre 2002 et 2005. Ces données estimées à l'échelle du site au moment de sa sélection contiennent des approximations. Elles ont été pour partie actualisées, en particulier pour les surfaces, sur base des meilleures connaissances disponibles et il conviendra de poursuivre l'actualisation de ces données sur base d'une cartographie détaillée des habitats.

Le site BE34061 a été sélectionné pour les raisons suivantes : Ce site englobe au sein de la cuesta Sinémurienne les vallées des ruisseaux de Laclaireau et du Rabais ainsi que de leur affluents, formant un important massif forestier typique de la Gaume, du bois de Chatillon jusqu'au bois de Sainte Marie.

Les forêts alluviales développées le long du ruisseau de Laclaireau sont remarquables par leur étendue et leur état de conservation.

Ce site renferme un important réseau de crons et de ruisseaux incrustants (Cron de Buzenol, de la Haie de Han, de la Haie de Chantemelle, ruisseau du Cron...) parmi les plus riches (lichens, bryophytes, phanérogames, invertébrés) et les plus représentatifs en Wallonie.

L'ensemble bocager situé au nord de Ethe comprend d'importantes surfaces de prés maigres de fauche particulièrement bien conservés.

Les différentes sablières incluses dans le site permettent le développement de pelouses et de landes sur sables et offrent un habitat adéquat au lézard des souches et au crapaud calamite en lien direct avec le camp militaire de Lagland. Selon les caractéristiques des sables, les pelouses associées vont des pelouses à corynéphore à l'est aux pelouses sur sable calcaire à l'ouest.

Le grand intérêt ornithologique du site repose également sur la présence d'importantes populations reproductrices du pic mar ainsi que du pic noir, de la pie-grièche écorcheur.

L'agrion de Mercure est présent dans la vallée du ruisseau de Laclaireau avec des populations reproductrices d'importance régionale ;

Le site renferme une colonie de reproduction du vespertilion à oreilles échancrées ainsi que la présence régulière du grand murin, du grand rhinolophe, du vespertillon de Bechstein ainsi qu'occasionnellement du petit rhinolophe.

A. Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII de la loi pour lesquels le site est désigné

Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC*
9130	1037,00 ha	B	
9110	376,15 ha	B	
6510	31,42 ha	C	

Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC*
9160	28,17 ha	C	
91E0*	24,82 ha	C	UG 7
9190	11,78 ha	C	
6430	10,00 ha	C	
3260	7,27 ha	C	
3150	3,97 ha	C	
7220*	1,00 ha	B	UG 1
6120*	0,50 ha	C	UG 2
4030	0,50 ha	C	
2330	0,10 ha	C	
3140	0,05 ha	C	

Légende : EC : estimation de l'état de conservation ; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; UG HIC* : unité(s) de gestion abritant ou susceptible(s) d'abriter (lorsque les données précises ne sont pas disponibles) l'habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire ; "-" : donnée non disponible

2330 : Dunes intérieures avec pelouses ouvertes à *Corynephorus* et *Agrostis*

3140 : Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à *Chara* spp.

3150 : Lacs eutrophes naturels avec végétation du type Magnopotamion ou Hydrocharition

3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitriche-Batrachion*

4030 : Landes sèches européennes (tous les sous-types)

6120* : Pelouses calcaires de sables xériques

6430 : Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin

6510 : Pelouses maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*)

7220* : Sources pétrifiantes avec formation de travertins (*Cratoneurion*)

9110 : Hêtraies du *Luzulo-Fagetum*

9130 : Hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum*

9160 : Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du *Carpinion betuli*

9190 : Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à *Quercus robur*

91E0* : Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incarnae*, *Salicion albae*)

B. Espèces des annexes IX et XI de la loi pour lesquelles le site est désigné

Code	Nom latin	Nom français	Population			EC
			résidente	migratoire		
				repr.	hiver	
1044	<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de Mercure	30-150 i			B
1060	<i>Lycaena dispar</i>	Cuivré des marais	P			C
1083	<i>Lucanus cervus</i>	Lucane cerf-volant	P			C
1096	<i>Lampetra planeri</i>	Lamproie de Planer	P			C
1163	<i>Cottus gobio</i>	Chabot	P			C
1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit Rhinolophe	0-1 i			C
1321	<i>Myotis emarginatus</i>	Vespertilion à oreilles échanquées	100-155 i			B

Code	Nom latin	Nom français	Population			EC
			résidente	migratoire		
				repr.	hiver	
1323	Myotis bechsteini	Vespertilion de Bechstein	P			C
1324	Myotis myotis	Grand Murin	P			C
4038	Lycaena helle	Cuivré de la bistorte	1-10 i			C
A072	Pernis apivorus	Bondrée apivore		3-5 p		-
A229	Alcedo atthis	Martin pêcheur d'Europe	P			-
A236	Dryocopus martius	Pic noir	2-4 p			-
A238	Dendrocopos medius	Pic mar	70 p			-
A246	Lullula arborea	Alouette lulu		0-1 p		-
A338	Lanius collurio	Pie-grièche écorcheur		1-3 p		-

Légende : P = présence ; p = couple ; i = individu ; EC : estimation de l'état de conservation ; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; vis. : visiteur ; occ. : occasionnel ; "-" : donnée non disponible

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 14 avril 2016 de désignation du site Natura 2000 BE34061 – " Vallées de Laclaireau et du Rabais ".

Namur, le 14 avril 2016.

Le Ministre-Président,

P. MAGNETTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Infrastructures sportives, délégué à la Représentation à la Grande Région,

R. COLLIN